Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 865

Artikel: Après la votation fédérale du 1er février 1959

Autor: Choisy, Alixe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269381

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E 1436
et Universitaire de GENEVE
J. A.

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . Fr. 8.— (ab. min.)
abonnement à « Femmes Suisses » compris.
Les abonnements partent de n'importe quelle date
Prix du numéro 35 centimes

C'est aux femmes que revient l'éloge ou le blâme de former des enfants qui font avancer la civilisation ou qui la détruisent.

Evelyn Emmet.

Après la votation fédérale
du 1er février 1959

Seize cantons et six demi-cantons ont massivement refusé de reconnaître aux femmes suisses les droits politiques ; cependant trois cantons par leur vote affirmatif ont rendu moins douloureuse cette défaite de notre cause. Parmi ces derniers, le canton de Vaud est à la tête du progrès en adoptant définitivement le suffrage féminin en matière cantonale.

Nous félicitons chaudement les femmes vaudoises de leur succès et nous en réjouissons avec elles.

En Suisse alémanique les électeurs ont beaucoup voté, pressés par un désir farouche de maintenir cette suprématie de l'homme dans les affaires de l'Etat.

Nous ne nous étonnons pas que les cantons des « landsgemeinde », isolés par leur ceinture de montagnes, aient fourni la plus grande proportion de non ; par contre notre déception est immense devant le vote de Bâle et Zurich et nous savons que la plus grande partie des femmes de ces cantons est révoltée par cette décision du peuple masculin suisse.

Un de nos compatriotes alémaniques m'affirmait que dans les cantons romands (seuls favorables au suffrage féminin) l'éducation était plus ouverte, plus moderne que chez eux, et pour lui, c'était la raison de la vue plus juste des électeurs romands sur le rôle de la femme dans la vie publique.

Le Conseil fédéral, dans son rapport sur le suffrage féminin, prévoyait le résultat actuel de la votation. Il voulait qu'elle ait lieu tout de même estimant que soumettre la question aux électeurs éveillerait leur conscience. Nous croyons aussi qu'il était nécessaire de poser ce principe de justice devant le peuple et désormais la force de ce principe ne pourra plus être retenue. Dans un proche avenir l'homme suisse sera obligé de comprendre que l'exclusion de la femme de la vie politique est une atteinte à sa dignité en tant que personne humaine.

En terminant ces lignes, écrite à la hâte au soir du 1er février, nous disons bien haut que notre échec ne nous décourage pas et le grand succès remporté par le canton de Vaud est pour nous le prélude d'événements nouveaux dans l'évolution politique de notre pays.

Alixe Choisy.

Initiative des Danoises

Réadaptation professionnelle des travailleuses

Voilà bien des années que la vie des femmes s'est transformée et certains indices permettent de penser que la carrière féminine se déroule généralement selon ce plan : travail professionnel pendant la jeunesse et au début du mariage, puis une série d'années consacrées aux soins et à l'éducation des petits enfants ; enfin, lorsque les enfants n'ont plus besoin de la présence constante de leur mère, retour au travail professionnel. A cette époque, la femme atteint le milieu de la trentaine ou le début de la quarantaine et on considère alors qu'elle représente une force active moindre.

Pourquoi donc cultiver semblable préjugé ? Les gens qui sont dans la force de l'âge présentent beaucoup d'avantages au contraire : ils sont solides et capables d'endosser une grande responsabilité, ils ont résolu les problèmes qui se posaient dans la jeunesse et sont plus stables.

Les employeurs, évidemment, craignent que les femmes qui reprennent du travail vers la quarantaine aient perdu une bonne partie de leur habileté professionnelle et d'autre part que se posent pour elles la question des pensions de retraite qu'elles ne pourront pas toucher puisqu'elles n'auront pas cotisé pendant si longtemps.

Il semble cependant que cette question des pensions pourrait se résoudre par un assouplissement, un ajustement des règles et un statut spécial concernant ceux qui cotiseraient plus tard que 25 ou 30 ans. Car le problème se pose aussi pour les travailleurs masculins qui cherchent une nouvelle place après quarante ans.

Dans la Société féminine danoise, on a depuis longtemps discuté du retour de la mère de famille dans le circuit professionnel. On a observé d'abord qu'il n'y a pas de difficultés pour celles qui recherchent du travail dans le ménage ou dans les usines. On a besoin d'elles et elles peuvent gagner leur vie ainsi. Au contraire, il y a des difficultés pour celles qui cherchent à trouver du travail d'employées et de plus grands obstacles encore pour celles qui avaient reçu une formation spéciale qu'elles n'ont pas entretenue pendant plusieurs années.

Aux Etats-Unis d'Amérique

Le directeur d'une fabrique de téléphones qui occupe un grand nombre de femmes d'un certain âge a déclaré que celles-ci sont d'excellentes employées. Du reste, on remarque dans plusieurs entreprises, spécialement de la branche électro-mécanique, que les femmes plus âgées sont de plus en plus recherchées.

Renonçant aux discussions stériles, la société des femmes danoises décida d'entreprendre une action pratique : dès le mois de janvier 1955, elle ouvrit un cours d'entraînement pour employées de bureau qui désirent reprendre leur activité professionnelle. Cet essai réussit parfaitement, aussi a-t-on institué des cours réguliers de 3 à 4 mois, deux fois par an, à Copenhague. Il y a aussi des cours en province, mais il n'y a pas assez de

(Suite page 2.)

Victoire romande

L'acceptation vaudoise a causé une véritable stupéfaction à Berne.

Les Bâlois demeurent parmi les opposants mais Neuchâtel et surtout Vaud viennent manifester avec éclat que les Romands sont parmi les seuls Confédérés assez libres pour ne pas craindre de donner le droit de vote à leurs épouses. Car il est bien clair que les résultats alémaniques ont notamment cette signification-là...

Pour la majorité de la Suisse romande, c'est un honneur que d'avoir ainsi montré la voie. Mais c'est aussi une lourde responsabilité.

Les nouvelles concitoyennes ont mieux à faire qu'à fêter leur victoire. Il leur reste à en assumer toutes les conséquences.

(Gazette de Lausanne.)

• • •

A Genève, deux Genevois sur trois ont voté OUI

Si l'on examine les chiffres, on constate que la majorité positive est due essentiellement aux citoyens de la ville et de la grande banlieue, les électeurs des communes proprement campagnardes ayant, en général, jeté un « non » dans l'urne.

Cette fois-ci, l'opposition s'est surtout manifestée dans les campagnes.

Une dernière remarque : on ne peut pas dire, sur la base du tableau ci-contre, que l'appartenance à un parti, ou même à une confession religieuse aient joué un rôle déterminant dans le réflexe des Genevois. En ville, arrondissements « ouvriers » et « bourgeois » ont fourni à peu de chose près des pourcentages analogues de « oui » et de « non » ; à la campagne, on trouve des communes catholiques et protestantes dans les deux camps. C'est donc un sentiment personnel qui a servi de guide à chacun, ce sentiment étant plutôt favorable au suffrage féminin en ville, et hostile dans les communes rurales.

Encouragés par leur victoire, les féministes genevois vont sans doute repartir à l'assaut, mais sur le terrain cantonal.

(« La Suisse », 2 février.)

• • •

Importantes décisions des partis

Le parti indépendant chrétien-social dépose un nouveau projet de loi. Le parti socialiste également.

• • •

Neuchâtel : revirement considérable

Alors qu'en 1948, Neuchâtel repoussait le suffrage féminin communal, aujourd'hui, il obtient la majorité.

De plus, on doit s'attendre à une prochaine offensive féministe sur le plan cantonal.

(« Journal de Genève ».)

Félicitations aux cantons romands. Bien différents sont-ils dans des Rhodes intérieures d'Appenzell, où la majorité négative est de 95 % !

A nos abonnés

L'administration de notre journal a expédié des remboursements à ceux de nos abonnés qui n'avaient pas encore envoyé le montant de leur abonnement 1959.

Nous sommes certains qu'ils voudront bien leur réserver bon accueil, sachant combien leur fidélité nous est nécessaire et combien un journal d'information indépendant est utile à la cause de la liberté.

8 fr.

pour le « Mouvement Féministe » et « Femmes Suisses » y compris.

Un livre d'une étrange beauté — **A mi-chemin entre la légende et le reportage**

Le Lion de Joseph Kessel

qui vient de recevoir le prix des Ambassadeurs

par notre correspondante à Paris

Rarement laurier littéraire fut plus mérité que celui que vient de recevoir Joseph Kessel, tout à la fois pour l'ensemble de son œuvre et pour son dernier livre, « Le Lion » [1]. C'est en effet un jury composé de vingt-deux ambassadeurs qui, réuni à Paris, lui a décerné son Grand Prix, presque à l'unanimité. Ainsi se trouve consacré un grand talent, non seulement de journaliste, mais aussi d'écrivain...

« Le Lion » échappe cependant à tout classement... Il participe tout à la fois des « choses vues » et des créations de l'imagination, du reportage et de la légende... A côté d'une hallucinante évocation de l'Afrique Noire, il pose le problème de la création, ou, plus exactement, des créatures, celui des rapports de l'homme avec les animaux. Et, par ce biais, il touche au sens même du monde.

Mais Joseph Kessel est beaucoup trop simple pour qu'on ose, à son sujet, prononcer le mot de « philosophie » : il nous en voudrait ! N'oublions pas que c'est le même homme qui, voici quelque dix-huit ans, débarqua un jour à Londres et se présenta en ces termes au Général de Gaulle : « Je sais bien que je n'ai plus vingt ans..., mais je voudrais « servir » mon pays. Si vous ne me trouvez plus assez jeune pour « voler » — on se rappelle quel brillant aviateur et quel héros de la guerre de 14 fut le tout jeune auteur de « L'Equipage » — utilisez-moi dans n'importe quelle arme. Je veux m'engager. »

Et, cette fois-ci encore, Joseph Kessel servit la France..., mais nous pardonnera-t-il d'avoir évoqué cette anecdote touchante et vraie ? Car, de tous les grands écrivains, il est sans doute le plus naturellement modeste ! Nul n'est plus que lui hostile à toute publicité : il nous faut pourtant bien parler du « Lion », et dire — avec prudence... — que c'est un livre fort original, et d'une étrange beauté.

Dès les premières pages, l'ambiance est créée : « Mais à présent, tout était enveloppé de brouillard. Pour seul repère, j'avais, juste en face, au bout du ciel, sur la cime du monde, la table cyclopéenne chargée de neiges éternelles qui couronne le Kilimandjaro. » Et nous voici projetés au cœur d'une idylle qui s'achèvera en drame... Une étrange petite fille, Patricia, règne sur les bêtes qui s'ébattent dans le Parc Royal de Kenia — toutes les bêtes y compris celles « dites sauvages » — Et notamment sur un lion, King, qu'elle a sauvé, élevé, et qui, maintenant adulte, l'attend tous les soirs dans la brousse où ils retrouvent les jeux de l'enfance. Patricia Bullit a le « don »: son innocence a dompté la brutalité, sa faiblesse a triomphé de la force !

Ce pourrait être un symbole..., mais hélas nous ne sommes plus aux temps édéniques de la création Et cette innocence recèle peut-être un élément trouble — l'orgueil — qui

(Suite page 2.)

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER